

Séminaire « Agricultures innovantes et partenariats »



"Agricultures innovantes et partenariats"



Journée du 19 septembre 2017
Parc du végétal Terra Botanica - Angers



I - Produire autrement pour développer des agricultures innovantes



Il s'agit de produire autrement, de produire plus et mieux avec moins. Ce défi se pose à l'agriculture à la fois au niveau individuel - de chaque exploitation, de chaque entreprise, et, au niveau collectif - de l'organisation des filières, de l'accompagnement des agriculteurs, de la dynamique des territoires, etc.

Le projet agro-écologique porte une ambition claire: **dépasser** les oppositions autour de la question du modèle de croissance de notre agriculture et **inscrire** l'évolution de notre agriculture et des filières agricoles et agroalimentaires dans un cadre tourné vers l'avenir et adapté aux nombreux défis à relever.

Cette évolution vers une agriculture moderne et performante, fondée sur les principes de l'agro-écologie, est inscrite dans l'article 1 de la **loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt** (LAAAF) de 2014 qui dispose que «Les politiques publiques visent à promouvoir et à pérenniser les systèmes de production agro-écologiques, dont le mode de production biologique, qui combinent performance économique, sociale, notamment à travers un haut niveau de protection sociale, environnementale et sanitaire.»

II - Le plan agro-écologique pour la France repose sur 12 thématiques :

1. **Former les agriculteurs aux nouvelles pratiques** agronomiques et d'élevage, c'est le plan « Enseigner à produire autrement ».
2. **Développer et animer des projets collectifs**, pour rechercher les complémentarités et des dynamiques à l'échelle de son territoire.
3. **Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires** : la mise en œuvre du plan Ecophyto est au cœur de cette stratégie. L'objectif de réduction de 50% du recours aux produits phytopharmaceutiques en France en dix ans est réaffirmé, avec une trajectoire en deux temps. D'abord, à l'horizon 2020, une réduction de 25% est visée, par la généralisation et l'optimisation des techniques actuellement disponibles. Ensuite, une réduction de 50% à l'horizon 2025, qui reposera sur des mutations profondes des systèmes de production et des filières.
4. **Conseiller les agriculteurs** : l'accompagnement de cette transition constitue un des enjeux clés du projet agro-écologique, qui implique l'ensemble des structures de formation, de conseil et de développement agricole.
5. **Aider la transition** : les soutiens publics (Aides PAC et Appels à Projet) ont intégré cette stratégie pour favoriser l'acquisition de nouvelles compétences et de nouveaux matériels plus performants.
6. **Encourager l'agriculture biologique** : le développement important des conversions et la croissance de la production sous agriculture biologique démontre l'intérêt porté à ce mode de production dans un contexte de croissance forte et continue de la consommation.
7. **Engager et mobiliser les filières et les territoires** : le développement de l'agro-écologie s'appuie fortement sur la construction de stratégies territoriales, permettant de mieux articuler les enjeux agricoles, environnementaux, énergétiques, etc. Le développement des projets alimentaires territoriaux constitue un exemple de l'intérêt de ces démarches pour rapprocher producteurs agricoles, élus et consommateurs.
8. **Diminuer le recours aux antibiotiques vétérinaires** : le premier plan Ecoantibio 2012-2017 a permis d'atteindre les objectifs fixés de diminuer de 25% le recours aux antibiotiques. Le nouveau plan ecophyto II lancé en 2017 pour 5 ans vise à maintenir dans la durée la tendance à la baisse de l'exposition des animaux aux antibiotiques.
9. **Sélectionner des semences adaptées** : la sélection végétale est aussi une stratégie d'adaptation aux nouveaux enjeux : changements climatiques, modifications des modes de production, biodiversité.
10. **Enrichir les sols avec l'initiative 4 pour 1000** : réintégrer le carbone dans les sols constitue une étape clé de reconstitution de la fertilité des sols et de lutte contre le réchauffement climatique.
11. **Encourager l'apiculture** : celle-ci est un maillon essentiel de la production agricole – restaurer cette production contribue aussi à développer une agriculture plus résiliente. C'est l'objet du plan de développement durable de l'apiculture lancé en 2013.
12. **Utiliser l'arbre pour améliorer la production** : quelle soit linéaire ou de plein champs l'agroforesterie fait cohabiter plusieurs productions sur un même sol pour une productivité accrue.

III - Les grands axes du projet agro-écologique

* Mobiliser l'ensemble des acteurs

Le projet agro-écologique vise à accompagner les transitions environnementales, économiques et sociales du secteur agricole. Il concerne donc très largement l'ensemble des structures de formation, de conseil, d'accompagnement et de recherche, ainsi qu'en premier lieu les agriculteurs eux-mêmes, qu'il encourage notamment à se regrouper en collectifs pour mieux innover. À ce titre, il est un **projet fondamentalement partenarial**, qui repose sur la co-construction avec l'ensemble des partenaires du secteur agricole. La gouvernance mise en place pour le projet reflète cette orientation essentielle.

Au niveau national, les orientations stratégiques sont fixées par le comité national de suivi et d'orientation du projet agro-écologique, présidé par le ministre et qui comprend l'ensemble des partenaires du monde agricole.

Au niveau régional, la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural (COREAMR), sous présidence État et avec l'ensemble des acteurs, est l'instance régionale d'orientations et de suivi du projet agro-écologique. Elle vise à mettre en cohérence les différents dispositifs régionaux contribuant au développement agricole et à la mise en oeuvre du projet agro-écologique (Programme Régional de Développement Agricole et Rural, Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental, ECOPHYTO, ...).

* Accompagner les agriculteurs

La transition de l'agriculture française vers l'agro-écologie s'appuie sur l'accompagnement apporté par les acteurs et les réseaux de développement agricole et les démarches collectives.

Les démarches collectives des agriculteurs pour expérimenter ensemble et innover sont valorisées à travers des appels à projets initiés par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation.



Les **Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE)**, créés par la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, permettent la reconnaissance, sur base d'appels à projet régionaux, des collectifs d'agriculteurs qui s'engagent, avec des partenaires variés, dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques, visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux.

Au 31 décembre 2016, ce sont **334 GIEE qui ont été reconnus**. Deux millions d'euros du CASDAR (compte d'affection spéciale «développement agricole et rural»), complétés par près d'un million d'euros d'autres financements publics (crédit État, crédits des agences de l'eau, des conseils régionaux, du plan algues vertes...) ont été dédiés à ces collectifs dans le cadre d'appels à projets spécifiques lancées en 2016.

Le soutien aux investissements mobilise le **plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles (PCAE)**, pour accompagner les exploitations vers des systèmes plus performants. L'agro-écologie constitue une priorité transversale de ce plan, en synergie avec les trois priorités thématiques que sont l'élevage, la performance économique et environnementale et la performance énergétique.



Lancé en 2016 pour cinq ans à la suite d'Ecophyto I, le **plan Ecophyto II** réaffirme l'objectif de réduction des utilisations, des risques et des impacts des produits phytopharmaceutiques de 50% en 2025.

Pour impulser cette dynamique, les moyens financiers du plan Ecophyto II sont passés de 41 M€ en 2015 à 71 M€ en 2016. L'enveloppe complémentaire de 30 M€ a vocation à soutenir le développement des dynamiques territoriales et des investissements dans les exploitations agricoles, selon des priorités d'actions validées par les commissions agro-écologiques régionales.

Le réseau des **fermes DEPHY** qui a montré son succès (réduction moyenne de 18% de l'emploi de produits phytopharmaceutiques dans 2 000 exploitations) a été étendu à 3 000 fermes accompagnées collectivement dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

La démarche d'accompagnement de 30 000 exploitations agricoles dans la transition vers l'agro-écologie concerne des collectifs d'agriculteurs. Ces groupes, dits **groupes "30 000"**, sont mobilisés autour d'un projet collectif de réduction significative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques également décliné à l'échelle de chaque exploitation.

Les **Trophées de l'agro-écologie** (TAE) distinguent depuis 2008 des démarches innovantes individuelles ou collectives, abouties, et exemplaires d'une agriculture à la fois compétitive et particulièrement respectueuse de l'environnement.

Deux catégories de prix sont décernés :

- le grand prix de la démarche collective qui vise l'action collective d'agriculteurs, reconnus GIEE ou lauréats de l'appel à projets mobilisation collective pour l'agro-écologie;
- le prix de l'innovation qui récompense un agriculteur particulièrement innovant dans ses pratiques agro-écologiques.

Le prix est sélectionné d'abord au niveau régional (instruction par les DRAAF, avec l'appui des élèves de l'enseignement agricole pour le prix de l'innovation) puis deux lauréats nationaux sont désignés parmi les lauréats régionaux. Les prix sont remis à l'occasion du Salon international de l'agriculture (SIA).



* Enseigner à produire autrement



L'enseignement agricole a un rôle primordial à jouer en tant que dispositif de formation des professionnels de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain pour accompagner la transition agro-écologique, dont il est un contributeur majeur du projet.

Un plan a été lancé au printemps 2014 d'une durée de 4 ans. Il a pour objectif de transmettre les connaissances et de faire acquérir les compétences aux acteurs de terrain pour leur permettre de trouver les réponses à leurs problématiques locales. Il s'adresse à toute la communauté éducative.

Il est constitué de quatre axes :

- rénover les référentiels des diplômes et les pratiques pédagogiques;
- mobiliser les exploitations agricoles et ateliers technologiques ;
- renforcer la gouvernance régionale ;
- former les personnels et accompagner les établissements dans leurs projets « enseigner à produire autrement ».

La transition agro-écologique s'appuie également sur les **exploitations agricoles des lycées**, qui sont directement concernées par un des axes du programme « Enseigner à produire autrement ».

Chaque exploitation a élaboré un **programme de déclinaison du projet agro-écologique** sur 4 ans. Un bilan à mi-parcours des programmes régionaux de mobilisation de l'enseignement agricole pour l'agro-écologie est en cours; chaque région présentant son mode d'organisation et ses réalisations.

IV - Conforter les partenariats en Pays de la Loire pour aller plus loin dans l'action régionale

Au regard de la diversité des réseaux d'actions et des résultats obtenus dans les différents domaines couverts par l'agro-écologie, le séminaire « Agricultures innovantes et partenariats » a pour objectif de valoriser les actions créatives conduites en Pays de la Loire.

Lieu d'échanges et de promotion de ces actions collectives entre les réseaux professionnels, les partenaires engagés au sein des Groupements d'intérêt économique et environnemental, les adhérents des groupes Dephy et les établissements de formation agricole, cette journée permettra de découvrir les démarches et projets, de mutualiser les pratiques et de rapprocher davantage l'enseignement agricole de ces agricultures innovantes.

Les ateliers du matin présenteront des exemples d'agricultures dynamiques dans un contexte de transition agro-écologique par une diversification des systèmes (diversification des cultures, autonomie alimentaire, réduction d'intrants, semences adaptées...). Les ateliers de l'après midi seront orientés vers l'optimisation de la gestion des ressources (eau, sols, énergie, biodiversité) et la valorisation des territoires. *(Le détail figure en fin de document).*

DEPHYécophyto

Le **réseau de DEPHY FERME** comptait 24 groupes en Pays de la Loire en 2012, signe d'une forte mobilisation des acteurs régionaux dans plusieurs filières. En 2016, 21 groupes ont candidaté pour un réengagement (10 en polyculture-élevage, 5 en grandes cultures, 2 en viticulture, 3 en productions maraichères et 1 en arboriculture).

Depuis 2015, 33 actions de communication locale des groupes DEPHY ont été réalisées. Elles ont rassemblé près de 2 400 participants, dont 1 000 agriculteurs et 860 étudiants. Ce travail se poursuit désormais avec trois nouveaux groupes, retenus en juillet 2016, et ce pour les cinq prochaines années (1 groupe en viticulture, 1 en polyculture-élevage et 1 en horticulture ornementale).

Les 15 exploitations intégrés dans des établissements d'enseignement et de formations agricoles sont impliquées dans la démarche Ecophyto et pratiquement toutes sont engagées dans les groupes DEPHY, certaines depuis l'origine. Ces exploitations fonctionnent selon les règles de la profession mais sont aussi des constructions pédagogiques au service de la formation.

En juin 2017, un appel à projets "**Collectifs 30 000 fermes**" a été lancé par l'État et la Région, avec l'appui financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, en vue de financer des projets collectifs ambitieux de réduction de l'usage et de l'impact des produits phytosanitaires. Vingt-sept dossiers représentant plus de 300 fermes ont été déposés.



En 2015 et 2016, **408 exploitations ligériennes** ont bénéficié d'une aide au titre du Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAE) végétal pour un montant total d'investissements de 45 M€. Le montant des aides attribué atteint 16,65 M€ dont 6.28 M€ de l'Etat (MAA, FranceAgriMer et Agence de l'eau Loire-Bretagne), 8.60 M€ de FEADER, 1.65 M€ du Conseil régional et 0.12 M€ du département de la Vendée.

L'année 2017 se situe dans la continuité des années précédente, avec une forte dynamique de dépôt de dossiers.

En 2015-16, au titre du PCAE animal, **1 500 exploitations en Pays de la Loire** ont bénéficié d'une aide pour un montant de 66M€. Les financements sont de 18M€ pour l'État, 12M€ pour le Conseil régional, 250K€ pour l'Agence de l'eau Loire Bretagne, 400k€ pour le conseil départemental de la Sarthe et 35M€ pour le FEADER.

61% des crédits sont affectés à des projets de modernisation d'élevages d'herbivore et en particulier des bovins, 29% d'élevages de volailles et 10% d'élevages porcins.

En 2017, 2 appels à projets ont été lancés et sont en cours de traitement. A l'identique des années passées le dépôt de dossiers est conséquent.



Au 31 décembre 2016, **417 exploitations régionales** travaillent en réseau au sein de 26 Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE).

Ces 26 GIEE visent à améliorer la performance économique et environnementale des exploitations, l'amélioration des performances agro-écologiques des fermes, le développement agricole en territoire péri-urbain, l'autonomie protéique des exploitations, la conservation des sols, le travail de groupe, le développement collectif de la méthanisation, etc.



En 2015, les Pays de la Loire se sont vus décerner le Prix de l'innovation des TAE qui a été attribué au **GAEC de la Pie des Pays de la Loire** (Sarthe), pour son travail en agriculture biologique sur la complémentarité entre ses élevages composés à la fois de vaches laitières et de poulets de Loué et les cultures de l'exploitation, combiné avec des activités « énergétiques » (panneaux photovoltaïques, bois énergie).

En 2016, la région des Pays de la Loire a présenté 2 lauréats engagés dans des démarches innovantes, exemplaires d'une agriculture performante économiquement, écologiquement et socialement : « **Les Vergers de la Tesserie** », entreprise familiale de production, stockage et conditionnement de pommes et de poires située dans le Maine et Loire, et, le **GIEE « Agriculture de Conservation des Mauges »** des Pays de la Loire qui œuvre à favoriser la biodiversité au service de l'autonomie en protéines.

En savoir plus :

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation :

<http://agriculture.gouv.fr/agriculture-et-foret/projet-agro-ecologique>

Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire

<http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/>

Pollen une plate-forme de partage des innovations pédagogiques de l'enseignement agricole

<http://pollen.chlorofil.fr/tag/agroecologie/>

Osaé une plateforme collaborative sur l'agroécologie

<http://agriculture.gouv.fr/osae-une-plateforme-collaborative-sur-lagro-ecologie>

V – Description des projets présentés au cours du séminaire

Ateliers du matin

Atelier	Intitulé programme invitation	Structure pilote ou projet	Dept	Descriptif sommaire
A	Porcs et volailles : pistes innovantes pour une alimentation 100% biologique (CASDAR AVIALIM) /Chambre Régionale d'Agriculture	Chambre régionale d'Agriculture	region	Casdar Avialim (autonomie protéique en volaille Bio) ; ouverture sur le CASDAR SECALIBIO (Partenaires : CRA, ITAB, IBB, Lycée Nature, Lycée Bressuire, Ferme expé. Trinottières...)
B	Développement de 2 filières autour du chanvre – 2 témoignages /CAVAC – CIVAM défis	2 exemples : CAVAC et CIVAM défis	85	Développement de filières : Le cas du Chanvre (2 exemples)
C	Guidage de précision et simplification du travail du sol (GIEE CUMA de la BRUZ) /FRCUMA	Casdar GIEE cuma de la Brutz	44	Simplification travail du sol,cultures associées,,,,
D	Groupe départemental érosion de la Sarthe /Vivagri Sarthe et Chambre d'Agriculture 72	Groupe Erosion 72	72	Partenariats : FDGA, BASE, Lycée germinière, Cuma ... et réalisations concrètes autour de l'enjeu d'érosion des sols
E	Reconquête d'autonomie pour les agriculteurs en difficultés -(GIEE RADITS) /CIVAMAD 72	GIEE RADITS	72	Accompagner des groupes d'agriculteurs en difficultés vers une reconquête d'autonomie-GIEE RADITS/CIVAMAD 72
F	Pratiques innovantes, expérimentations et pédagogie (CASDAR FLOREGUL) /Lycées Agricoles Angers et La Roche	CASDAR FLOREGUL (49 et 85)	49 et 85	Intérêt de la biodiversité au sein des espaces cultivés : expérimentations et travaux pédagogiques associés
G	Les différentes facettes des échanges parcellaires en Loire Atlantique /Chambre d'Agriculture 44	Echanges parcellaire	44	Démarches collectives pour rationaliser localement les parcellaires, l'organisation du travail, le pâturage, l'énergie...
H	Approche globale de la santé animale (Groupe santé animale) /GAB 44	Groupe santé animale GAB 44	44	Approche globale de la santé (alimentation, logement, techniques alternatives,...) avec l'appui de 2 vétérinaires homéopathes
I	Rotations complexes et fertilisation en maraîchage Bio (Groupe DEPHY) /GAB 44	DEPHY Gab 44	53	Gestion de la fertilisation de rotations complexes en maraîchage diversifié – essais d'approches via l'outil ORGALEG
J	Valorisation de luzerne séchée grâce à la chaleur d'un méthaniseur (GIEE ALUME) /Chambre d'agriculture 53 et FRCUMA	Casdar Luzco	53 + 72	Association ALUMé Amélioration de l'autonomie protéique par la valorisation de la luzerne récoltée en foin et séchée grâce à l'énergie du méthaniseur
Hall	Outil de co-construction de systèmes économes en intrants : mission Ecophyt'eau (CASDAR Ecoressources)	CIVAM	53	Co-Construire des systèmes de cultures économes en intrants à l'aide de l'outil Mission Ecophyt'Eau, Casdar ECORESSOURCES/ Réseau CIVAM'.

Ateliers de l'après-midi

Atelier	Intitulé programme invitation	Structure pilote ou Projet	Dept	Descriptif sommaire
K	Valorisation agronomique du digestat de méthanisation (GIEE METHAGRO)	GIEE Méthagro	49	Eclairer chez ces « énergi-culteurs » les effets directs et indirects sur les systèmes, entre autres de la gestion des digestats
L	Filière bois énergie en Mayenne - (SCIC Mayenne Bois Energie) / FDCuma 53	Les agriculteurs producteurs d'énergie SCIC Mayenne Bois Energie (départementale)	53	De la gestion durable du bocage à la fourniture d'énergie renouvelable pour tous Achat du bois aux agriculteurs et l'approvisionnement de chaudières collectives.
M	Sélection de semences (Groupe semences paysannes) /GAB Anjou	Groupe régional semences paysannes animé par le GAB ANJOU	région	Recherche de variétés adaptées aux conditions pédo-climatiques locales par sélection massale chez les agriculteurs
N	Diversification système grandes cultures et légumes plein champs (GIEE - DEPHY Haut Bocage) /GAB Vendée	GIEE Haut bocage	85	Diversification des cultures - méteils GEDA Bio et CUMA défi Groupe DEPHY du Haut bocage : Diversification légumes plein champ dans des syst polyculture-élevage
O	Gestion quantitative de l'eau avec des outils connectés (CUMA La Po Fourche) /FRCUMA	Cuma La Po Fourche	85	Expérimentation en démarrage en Cuma : Sonde tensiométrique + station météo en collectif
P	Projets agroforestiers en Sarthe (CASDAR TAE et GIEE) /Lycée Agricole Rouillon – Chambre d'agriculture Sarthe	CASDAR Agroforesterie Rouillon et GIEE Agroforesterie	72	Mise en place d'arbres sur des exploitations de la Sarthe
Q	Intérêt de la biodiversité en espaces cultivés – Groupe Biodiversité Prairiale – CIVAMAD 49	Groupe biodiversité et production prairiale CIVAMAD 49	49	Etude de l'intérêt de la biodiversité au sein des espaces cultivés
R	Action territoriale pour la transmission des exploitations sur la commune de Vézin (49) /Chambre d'Agriculture 49	Chambre d'Agriculture de Maine et Loire	49	Action territoriale en partenariat avec une Communauté de commune, actions collectives d'agriculteurs
S	Production et valorisation de protéagineux à bas niveau d'intrants (GIEE GRAPEA) /CIVAM Vendée – FRCUMA	GIEE GRAPEA	85	Produire des protéagineux à bas niveau d'intrants et mieux les valoriser pour l'alimentation animale par le toastage – GIEE GRAPEA/CIVAM Vendée – FRCUMA
T	Développement de solutions économes en produits de protection des cultures : robot désherbage mécanique en viticulture /Coop CAMN	projet CAMN	44	Développement de solutions économes en produits de protection des cultures : robot désherbage mécanique et micropulvérisation
Hall	AGRINNOV : indicateurs pour dynamiser la vie biologique des sols /Chambre Régionale d'Agriculture et Ecole Supérieure d'Agriculture	CASDAR AGRINNOV	région	Ouverture vers l'émergence et l'animation de groupes d'agriculteurs pour le développement de la vie du sol (REVA)